

Mairie de Faucon de Barcelonnette

De: Syndicat MIXTE - CCVUSP <smpcu@ccvusp.fr>
Envoyé: jeudi 15 mars 2018 16:45
À: 'mairie-saintpons-ubaye@orange.fr'; Mairie de Faucon de Barcelonnette; Mairie JAUSIERS; Françoise Honore
Cc: Dominique OLIVIER - CCVUSP; Isabelle ARNAUD - CCVUSP
Objet: Financement - Etude digues - transfert GEMAPI
Pièces jointes: Plan de financement.xlsx

Bonjour,

Dans le cadre des dernières réflexions sur le budget et sur l'exercice de la compétence GEMAPI (interne+trésorerie), il est envisagé de transférer les études de dangers en cours au compte de la CCVUSP.

Aussi pour les communes de Barcelonnette, Jausiers et St-Pons, les opérations sous mandat (pour compte de tiers - 4581 et 4582) sont annulées. La part restant à payer (H.T. + T.V.A) sera sollicité par le biais des attributions de compensation. Le FCTVA est déduit de cette somme car il pourra être récupéré par la CCVUSP lors de travaux de confortement.

Pour la commune de Faucon de Barcelonnette, l'opération est inscrite au compte de la CCVUSP (dépense liée au devis, subvention de la région en recette). La part d'autofinancement sera également sollicité auprès de la commune par le biais des attributions de compensation. Un avenant au marché Hydretudes, et un courrier auprès de la région sont à prévoir.

Les montants des attributions de compensation sont les suivants :

AttComp_Barcelonnette	€	16 700.80
AttComp_Saint-Pons	€	2 253.58
AttComp_Jausiers	€	13 941.53
AttComp_FaucondeBarcelonnette	€	12 735.00

Cordialement,

Ronan MARIE

Chargé de mission Milieux Aquatiques Prévention des Inondations
Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
4 Av. des 3 Frères Arnaud - 04400 Barcelonnette
Tel. 04.92.81.05.67 / 06.33.81.44.46 / fax. 04.92.81.15.26 / smpcu@ccvusp.fr

 Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire.

TTC 17 985
Subvention
Faucon 5 250

12735 €

en fonctionnant pas de Recup
FCTVA et TVA à payer 2998 €